

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Messieurs les membres du conseil municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :

**LUNDI 14 OCTOBRE 2024 A 19 HEURES  
(A LA MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL)**

## **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 septembre 2024
- Point sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

### **I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES**

- Convention de service entre Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine et la commune pour l'entretien des ouvrages pluviaux
- Cession de l'emprise foncière de la parcelle cadastrée section AE n°135 sise chemin du Mas Faivre à Torreilles

### **II - FINANCES**

- Demande de participation financière auprès des services de l'État pour la mission d'un programmiste dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne cave coopérative
- Convention financière entre Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine et la commune concernant un fonds de concours 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> parts au titre de 2023

### **III - RESSOURCES HUMAINES**

- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité au service «Animations» : surcroît de travail et renfort d'équipe (*en application de l'article L.332-23 1<sup>o</sup> du code général de la fonction publique*)

### **IV - URBANISME**

- Convention de servitudes ENEDIS dans le cadre du raccordement électrique de la parcelle cadastrée section AN n°169
- Cession à l'euro symbolique de l'emprise foncière du Relais Petite Enfance au SIVU «Les Petits Salanquais»

Fait à TORREILLES, le 8 octobre 2024

Le maire,  
  
Dr Marc MEDINA

